







PRIX DE THÈSE SUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

32^e édition du Prix du GRALE 2^e édition du Prix du CNFPT



Wolters Kluwer France - Les Éditions Lamy, revue Lamy Collectivités Territoriales

récompensent chaque année les meilleures thèses de doctorat concernant l'administration, les institutions et l'action publique territoriales en France et à l'étranger.

DISCIPLINES CONCERNÉES

Les disciplines concernées sont notamment : la géographie, la gestion, l'histoire, les sciences économiques, les sciences juridiques, administratives et politiques, la sociologie, l'urbanisme, l'aménagement, et de manière générale, les sciences de l'homme et de la société.

JURY

Il comprend différentes personnalités, universitaires, journalistes, praticiens choisis en raison de leur compétence.

Proclamation des résultats : juillet 2012.

CANDIDATURES

Les prix décernés en 2012 récompensent des thèses ou des travaux soutenus entre

le 10 avril 2011 et le 14 avril 2012

Les candidats devront déposer (ou envoyer) au secrétariat du Prix leur thèse en trois exemplaires, accompagnés d'un résumé établi en dix pages maximum, d'un curriculum vitae, d'un CD-ROM de la thèse, et du rapport de soutenance de thèse* (un exemplaire de chaque document)

avant la date limite du 2 mai 2012

au GRALE – Université de Paris-I – 9 rue Malher – 75181 Paris CEDEX 04.

*N.B.: Le rapport de soutenance de la thèse peut être fourni après la date limite.

Les thèses ne sont pas restituées.

PRIX

PRIX DE THÈSE DU GRALE

- PREMIER PRIX : Prix Georges Dupuis des Collectivités territoriales : 3 500 euros
- DEUXIÈME PRIX : 1500 euros
- PRIX SPÉCIAL DU JURY : 1500 euros

PRIX DE THÈSE DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

3500 euros

En application de la convention passée entre le GRALE et le CNFPT le prix de thèse créé par le CNFPT est décerné par le jury du Prix de thèse des collectivités territoriales du GRALE élargi à, au plus, cinq membres désignés par le CNFPT.

Le Prix de thèse du CNFPT a pour but de récompenser une thèse reconnue comme une contribution remarquable au progrès de la gestion et de l'administration locales.

Pour le Secrétariat du Prix : Gérard MARCOU & Géraldine CHAVRIER, Directeurs du GRALE Tél. : 01 44 78 33 44 – Fax : 01 44 78 33 90 – grale@univ-paris1.fr – Règlement : http://grale.univ-paris1.fr